



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT

ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex

tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –

E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

COMPTE RENDU DE LA CSSCT CENTRALE DU 10 AVRIL 2025

VNF : David LINSELLE, Patrice RABAUD – Romain DAUTIGNY

Pour la CGT : Catherine FIOCCO – Monique ESQUENET – Franck HURTEBIS – Emmanuel JUNGMANN

Experts pour la CGT : Fabrice BRUCKER – Franck SENEY

=0=0=

Déclaration CGT

La CGT fait remarquer à Monsieur RABAUD son refus de nommer les deux experts.

I) Procès-verbaux – Approbation du procès-verbal du 21 novembre 2024

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 novembre 2024 sous réserves des modifications.

II) Information sur le rapport de diagnostic de la démarche RPS

CGT : fait remarquer que dans le rapport il n'y a pas d'exemples concrets. Est-ce qu'il y a eu un consensus avec le groupe ? La divergence doit être spécifiée.

Sémaphores : les divergences ont été notées et retenus pour le plan d'actions. Une grille des ateliers permet de recenser ces divergences.

CGT : l'INRS prévoit que les OS puissent avoir les résultats des comptes rendus des ateliers.

L'objectif est qu'un plan d'action doit être réalisé. Il y a des désaccords sur les objectifs. Il manque les préconisations. Il manque la participation des taux de travail par unité de travail. Pour certains agents, ils ont été obligés d'y participer ce n'était pas du volontariat. Il y a une contestation de la représentativité des taux Il y a moins de 10% de participation au niveau national pour les agents d'exploitation, il en est même pour les agents de maintenance, alors que ces 2 catégories d'agents représentent 66 % de l'effectif global de VNF. Dans le rapport il y aurait dû avoir les facteurs de prévention.

Les taux sont très faibles pour les personnels d'exploitation et de maintenance. De ce fait, le plan d'actions ne sera pas approprié.

Concernant la DTCB les taux ont varié ils sont passés de 24 % en local à 21 % après la demande

d'expertise pour aboutir à un taux de 15 %. Pourquoi une telle variation ?

Pour les ateliers il y a une erreur ce ne sont pas 4 ateliers en immersion mais 2 ateliers.

Une demande d'expertise complémentaire a été demandée à la DTCB car les taux sont trop faibles. Une motion pour désaccord sérieux et persistant en intersyndicale a été déposée il y a 1 mois et aucune réponse n'a été fournie à ce jour.

Il faut considérer le taux très faible des personnels d'exploitation, identifier les facteurs de risques, le niveau d'intensité des facteurs de risques, car le résultat peut être sous-évalué.

VNF : le plan d'action de la DTCB aura une intensité supérieure que les autres DT. La direction explique que les variations de taux sont dues à la prise en compte de la participation des agents suivant les inscriptions dans un 1^{er} temps, puis dans un second temps, avec la prise en compte de la participation au réel. La direction s'engage à fournir un rapport de Sémaphores corrigé.

ISST : précise qu'il attend que la saisine arrive de la Direction et un avis sera donné à la CSSCT Locale.

L'ISST souligne qu'il serait peut-être judicieux que les CDD soient associés à la démarche et qu'il y aura peut-être des ateliers à organiser.

Il est demandé que le cabinet SÉMAPHORES soit présent dans les CSSCT Locales.

2 facteurs de risques sont recensés : insécurité de l'emploi et du travail et intensité et complexité du travail.

CGT : pourquoi il est indiqué l'absence globale d'horaires difficiles pour la DT Nord Pas de Calais alors que les personnels d'exploitation sont dans le rouge ?

Sémaphores : la baisse des effectifs a un impact important.

CGT : il faut pouvoir concilier la vie personnelle et professionnelle.

La charge de travail qui doit être réévalué par rapport au code du travail.

Il faudra mentionner la relation de cause à effet et son évolution et qui augmentera les RPS.

Pouvoir évaluer à partir des besoins. Culture d'acceptation de l'adéquation missions/moyens. Il faut repartir des fondamentaux. Il est inconcevable de faire l'impasse sur cette situation incontournable et exiger les effectifs.

Il n'y a pas de considération globale par unité de travail.

Familles de risques : 7 thématiques

Complexité affichée : 7 sous thématiques

Comment être exhaustif si on ne possède pas tous les éléments ?

La CGT souhaite l'intégralité du questionnaire GOLLAC pour chaque unité de travail pour chaque DT.

La CGT fait remarquer que les constats effectués par Sémaphores sont dus à la forte baisse d'effectifs à VNF et que cela n'est pas mentionné contrairement à l'expertise qui a été faite à la DTNE.

VNF : Nous sommes bien conscients du fait qui est soulevé par la CGT.

Plan d'actions :

1 représentant par OS représentative dans les DT.

VNF propose de faire un point d'étape à la CSSCT Centrale du mois de juin.

Composition des groupes de travail : le secrétaire CSSCT et un représentant du personnel par unité de travail.

Un passage en COPIL avant le passage en CSSCT.

A la suite des débats, la CGT propose de soumettre au vote deux motions :

MOTION POUR METTRE AU VOTE LE DIAGNOSTIC RPS DE SÉMAPHORES
VOTE : CFDT CONTRE – FO CONTRE

MOTION POUR UNE DEMANDE DE RÉALISATION D'UNE EXPERTISE CERTIFIÉE
VOTE : CFDT CONTRE – FO CONTRE

III) Information sur le bilan accidentologie 2024

Concernant le taux de gravité un bilan détaillé sera présenté à la CSSCT du mois de juin.

CGT : On constate une baisse du nombre de jours d'arrêt mais les arrêts sont plus longs. Une analyse du nombre d'accidents sera faite.

VNF avait fixé un objectif de 50 analyses qui n'a pas été atteint. 20 analyses ont été effectuées : 7 à la DTCB, 6 à la DTNE, 5 à la DTNPDEC, 1 à la DTRS et 1 à la DTBS.

Patrimoine arboré : inculquer les bonnes notions d'évaluation des risques. La gestion du patrimoine arboré est très complexe.

Le rendu du LAB devrait être présenté en CSSCT et les orientations de gestion prises.

Quels métiers sont externalisés ? en lien avec le projet de la modernisation de la maintenance.

Il faut réinterroger le contenu de la formation. Revoir les priorités. Faire attention à la manière dont on définit les choses. Valoriser les agents en interne.

Concernant le tronçonnage, les formateurs internes pourraient intervenir dans d'autres DT sur une journée.

Achat de faucardeur : la prestation est de meilleure qualité et moins chère lorsqu'elle est effectuée en régie. Le coût des prestations est plus limité. Cela permet d'avoir la capacité d'intervenir sur d'autres DT.

Secourisme : il y a 25 formateurs internes à VNF.

Le ministère ne souhaite plus fournir d'outils pédagogiques. Un marché interministériel de formation de secouriste sera donc réalisé.

CGT : les formateurs ne pourront plus exécuter de formation sur le PSC1. Il faudrait replacer ces formateurs sur d'autres formations pour les valoriser.

VNF : l'habilitation des formateurs internes de secourisme se terminera fin juin 2025.

VNF précise que 50 % du personnel ont été formés sur le PSC1.

IV) Information sur le cadrage lié aux vêtements de travail et EPI

Pour l'année 2025 : une seule commande de prévue pour le 15 juillet

Pour l'année 2026 : 2 commandes une pour le 15 mars et une pour le 15 juillet

Dans le catalogue les chaussures basses ont été enlevées pour des raisons de sécurité.

Renouvellement à l'usure : 1 par an pour les semelles.

Collecte de recyclage des vêtements de travail : un sondage est organisé pour toutes les DT. Il y aurait un cycle pilote par DT sur un ou deux sites pour récupérer les vêtements usagés.

Un marché de travail a été réalisé avec ALL MER, CEPOVETT et REGAIN.

Un marché avec l'UGAP a été réalisé pour les gilets de visualisation, les chaussures hautes, les casques, les gilets de sauvetage, le pantalon de tronçonnage et les genouillères.

VNF nous signale en fin de réunion que ce point à l'ordre du jour qui était en point d'information sera soumis au vote.

Les OS font remarquer qu'il est inconcevable de fonctionner de cette façon. On ne peut pas changer en dernière minute un point d'information en point de consultation.

VOTE :

CGT : ABSTENTION

CFDT : ABSTENTION

FO : ABSTENTION